

Ilot des Ecoliers

Sainte-Gemme-la-Plaine

*A. Dossier d'enquête préalable
à la déclaration d'utilité
publique*

*5. Appréciation sommaire
des dépenses*

Appréciation sommaire des dépenses

La réalisation du projet de l'Ilot des écoliers implique deux postes de dépenses principaux :

- l'acquisition des terrains nécessaires d'une part,
- les travaux d'aménagements indispensables à la concrétisation de l'opération d'autre part.

Ces postes dans leur globalité, et en l'état actuel des connaissances, ont pu être évalués à la somme totale de **2 596 625 € HT** (soit 3 029 202 € TTC) répartie comme suit :

1. Montant des acquisitions foncières

Le montant des dépenses liées aux acquisitions foncières comprend les prix d'acquisition, les indemnités diverses, les frais d'achat et les frais de gestion et de portage. Ce montant peut être évalué à **433 740,00 €**.

Ce montant est détaillé comme suit :

- Acquisitions foncières :	373 335,00 €
- Indemnités de emploi :	38 333,00 €
- Indemnités d'éviction :	12 072,00 €
- Frais notariés	5 000,00 €
- Frais de gestion :	5 000,00 €
Total :	433 740,00 €

Les dépenses liées aux acquisitions foncières seront supportées par l'Etablissement Public Foncier de la Vendée.

Conformément à la convention de maîtrise foncière signée avec la commune de SAINTE-GEMME-LA-PLAINE, ces dépenses seront affectées au prix de rétrocession des biens à la commune ou à tout aménageur qu'elle aura désigné pour réaliser le projet.

2. Montant des travaux d'aménagement

Le montant des dépenses liées aux travaux d'aménagement peut être évalué à **2 595 462,00 € HT** répartis comme suit :

Désignation des postes	Montant HT
Etudes prévisionnelles	15 000 €
Fouilles archéologiques	172 885 €
<i>Diagnostic préventif (redevance archéologique)</i>	22 685 €
<i>Aléas</i>	150 200 €
Travaux (VRD, espaces verts, ...)	1 372 000 €
<i>Voirie et aménagements</i>	1 322 000 €
<i>Aléas</i>	50 000 €
Equipements sportifs	450 000 €
<i>Plateau sportif de type city-stade</i>	40 000 €
<i>Extension de la salle de sport</i>	410 000 €
Honoraires Techniques aménagement	133 000 €
<i>Maîtrise d'œuvre, Contrôle technique, SPS</i>	123 000 €
<i>Géomètre/lotissement</i>	10 000 €
Autres frais	20 000 €
<i>Frais financiers</i>	10 000 €
<i>Aléas et divers</i>	10 000 €
Total HT	2 162 885 €
TOTAL TTC	2 595 462 €

Les dépenses liées aux travaux d'aménagement seront supportées par la commune de SAINTE-GEMME-LA-PLAINE ou l'aménageur désigné par elle.